

## 46683 - L'agrément du repentir

---

### question

J'ai commis un énorme péché et imploré le pardon d'Allah. Va-t-on exaucer mon repentir? J'ai le sentiment que tel n'est pas le cas et que je suis honnis! Existe-t-il des signes de l'agrément du retenir?

### la réponse favorite

Premièrement, il n'existe aucun doute que l'inadvertance et la négligence sont inhérentes à la nature humaine et que le fidèle responsable ne peut échapper à une certaine négligence ou inadvertance ou erreur ou oubli ou péché ou faute dans ses actes de piété. Nous sommes tous négligents, pécheurs et faillibles. Tantôt nous nous dirigeons vers Allah tantôt nous Lui tournons le dos; parfois nous Lui restons très attentifs, parfois nous restons distraits. Nous ne pouvons pas échapper à la désobéissance. Nous commettons inévitablement des erreurs, n'étant pas infaillible.

Voilà pourquoi le Prophète (Bénédiction et salut soient sur lui) a dit: « **Au nom de Celui qui tient mon âme en Sa main, si vous ne commettiez pas de péchés, Allah le Très-haut vous aurait remplacé par d'autres qui en commettent et sollicitent Son pardon.** » (Rapporté par Mouslim, 2749) et : « Tout être humain est faillible et les meilleurs d'entre eux sont ceux qui se repentent (devant Allah) (Rapporté par at-Tirmidhi, 2499 et jugé bon par al-Albani.

La miséricorde dont Allah entoure le faible être humain implique qu'Il lui ouvre la porte du retour vers Lui, chaque fois que les péchés s'imposent à lui et que les actes de désobéissance le souillent. S'il n'en était pas ainsi, l'être humain se serait retrouvé dans un profond embarras et aurait perdu l'ambition de chercher à s'approcher de son Maître, et son espoir de jouir du pardon divin s'amenuiserait. Le repentir répare les insuffisances humaines dont l'individu est inséparable. Allah l'a rendu obligatoire pour les différentes catégories de la communauté (musulmane): ceux qui surpassent les autres dans leurs

bonnes oeuvres, ceux qui tiennent le juste milieu et ceux qui font tort à eux-mêmes à cause de leur commission des interdits (religieux). Voilà pourquoi le Très-haut dit: **« Et repentez-vous tous devant Allah, ô croyants, afin que vous récoltiez le succès. »** (Coran,24:31) et dit: **« Ô vous qui avez cru! Repentez-vous à Allah d'un repentir sincère »** (Coran,66:8) et le Messager d'Allah (Bénédictioin et salut soient sur lui) a dit: **« Ô gens! Repentez vous devant Allah. Sollicitez Son pardon. Je me repens devant Lui cent fois chaque jour. »** (Rapporté par Mouslim,2702) Extrait du hadith d'al-Agharr al-Mouzani (P.A.a)

La miséricorde et la compassion d'Allah le Transcendant, le Très-haut, profitent abondamment à Ses fidèles serviteurs. Il est compatissant envers nous. Il ne nous réprime pas et ne nous châtie pas et ne nous foudroie pas. Au contraire , Il nous laisse vivre et donne à Son Prophète (Bénédictioin et salut soient sur lui) l'ordre de nous faire part de Sa générosité : **« Dis: «Ô Mes serviteurs qui avez commis des excès à votre propre détriment, ne désespérez pas de la miséricorde d'Allah. Car Allah pardonne tous les péchés. Oui, c'est Lui le Pardonneur, le Très Miséricordieux.»** (Coran,39:53). Pour exprimer Sa tendresse envers Ses fidèles serviteurs , Il dit encore: **« Ne vont-ils donc pas se repentir à Allah et implorer Son pardon? Car Allah est Pardonneur et Miséricordieux.»** (Coran,5:74) et dit: **« Et je suis Grand Pardonneur à celui qui se repent, croit, fait bonne oeuvre, puis se met sur le bon chemin».** » (Coran, 20:82) et dit : **« et pour ceux qui, s'ils ont commis quelque turpitude ou causé quelque préjudice à leurs propres âmes (en désobéissant à Allah), se souviennent d'Allah et demandent pardon pour leurs péchés - et qui est-ce qui pardonne les péchés sinon Allah? - et qui ne persistent pas sciemment dans le mal qu'ils ont fait. »** (Coran,3:135) et dit: **« Quiconque agit mal ou fait du tort à lui-même, puis aussitôt implore d'Allah le pardon, trouvera Allah Pardonneur et Miséricordieux.»** (Coran,4:110)

Allah le Très-haut a adressé un appel au repentir aux créatures les plus plongées dans l'associanisme, les plus rebelles envers Lui: ceux qui ont dit que Jésus (psl) est le fils de Dieu. Combien Allah transcende les propos des injustes! Sous ce rapport le Très-haut dit:

« **Ne vont-ils donc pas se repentir à Allah et implorer Son pardon? Car Allah est Pardonneur et Miséricordieux.** » (Coran, 5:74). Le Très-haut a ouvert la porte du repentir aux hypocrites , les pires des infidèles qui s'assument en disant: « **Les hypocrites seront, certes, au plus bas fond du Feu, et tu ne leur trouveras jamais de secourer, sauf ceux qui se repentent, s'amendent, s'attachent fermement à Allah, et Lui vouent une foi exclusive. Ceux-là seront avec les croyants. Et Allah donnera aux croyants une énorme récompense.** » (Coran,4:145-146)

Figurent parmi les attributs du Maître , l'Auguste, Son agrément du repentir dont Il se réjouit par Sa grâce et Sa bienfaisance. Allah le Très-haut dit à cet égard: « **Et c'est lui qui agréé de Ses serviteurs le repentir, pardonne les méfaits et sait ce que vous faites..** » (Coran,42:25) et dit: « **Ne savent-ils pas que c'est Allah qui accueille le repentir de Ses serviteurs, et qui reçoit les aumônes, et qu'Allah est L'Accueillant au repentir et le Miséricordieux.** » (Coran, 9:104).

D'après Abou Halmzah, Anas ibn Malick, le domestique Ansari du Messenger d'Allah (Bénédictioin et salut soient sur lui) (P.A.a) ce dernier a dit: « **En vérité, le repentir de l'un d'entre vous inspire à Allah une joie plus intense que celle ressentie par un homme qui tombe de sa monture qui lui échappe en plein désert .** » (Hadith cité par al-Boukhari et par Mouslim) Selon une autre version de ce dernier : « La joie qu'éprouve Allah à cause du repentir qui ramène Son fidèle serviteur vers Lui est bien plus intense que celle qui anime celui qui voyage sur une monture dans une terre désertique et qui voit la bête chargé de ses provisions alimentaires lui échapper et qui , désespéré , se réfugie sous l'ombre d'un arbre et voit plus tard à sa grande surprise sa bête revenir auprès de lui. Ayant saisi le levier de sa monture, il dit par excès de joie: « **Seigneur, Tu es mon esclave et je suis Ton maître...** » erreur qui résulte d'une joie débordante. » (Mouslim,2747)

D'après Abou Moussa, Abdoullah ibn Qays al-Achari (P.A.a) le Prophète (Bénédictioin et salut soient sur lui) a dit: « **Certes, Allah tend Sa main dans la nuit pour accueillir le repentir de celui qui a mal agi au cours du jour et le fait le jour au profit de celui**

**qui a mal agi dans la nuit. Et Il continuera ainsi jusqu'à ce que le soleil se lève au couchant.** » (Rapporté par Mouslim, 2759).

D'après Abou Abdourrahman ,Abdoullah ibn Omar ibn al-Khattab (P.A.a) le Prophète (Bénédictio et salut soient sur lui) a dit : **«En vérité , Allah le Puissant et Majestueux agrée le repentir du fidèle serviteur aussi long temps qu'il ne sombrera pas dans l'agonie.** » (Rapporté par at-Tirmidhi, 3537) et jugé bon par al-Albani.

Deuxièmement, la bénédiction qui résulte du repentir peut se faire sentir immédiatement et plus tard, extérieurement et intérieurement. Sa récompense passe par la purification des coeurs, l'effacement des mauvais actes et la multiplication des bons actes. Sous ce rapport , Allah le Très-haut: **« Ô vous qui avez cru! Repentez-vous à Allah d'un repentir sincère »** (66:8)

La récompense du repentir se traduit par une vie heureuse marquée par la foi, la conviction , l'agrément, la quiétude , la sérénité et le réconfort spirituel (une poitrine saine) . A ce propos , Allah le Très-haut a dit: **« Demandez pardon à votre Seigneur; ensuite, revenez à Lui. Il vous accordera une belle jouissance jusqu'à un terme fixé, et Il accordera à chaque méritant l'honneur qu'il mérite. Mais si vous tournez le dos, je crains alors pour vous le châtement d'un grand jour.** » (Coran,11:3)

La récompense du repentir se reflète à travers des vagues de bénédictions venues du ciel et d'autres , évidentes, émergeant de la terre, une abondance de biens, une nombreuse progéniture , une riche production , un parfait état de santé et la protection contre les tares. Sous ce rapport, Allah le Très -haut rapporte que Houd a dit: **« Ô mon peuple, implorez le pardon de votre Seigneur et repentez-vous à Lui pour qu'Il envoie sur vous du ciel des pluies abondantes et qu'Il ajoute force à votre force. Et ne vous détourniez pas [de Lui] en devenant coupables.** » (Coran,11:52)

Troisièmement, Allah agrée le repentir de tout fidèle qui se repent. Et le convoie des repentis continue sa marche ininterrompue vers Allah jusqu'à ce que le soleil se lève au couchant.

L'on se repent pour avoir été un coupeur de route ou un fornicateur ou un buveur de vin ou un drogué, ou pour avoir rompu se liens de parenté ou pour avoir abandonné la prière ou avoir été paresseux au point de ne pas l'observer en groupe ou pour avoir maltraité ses parents ou pour avoir pratiqué l'usure ou s'être livré à la corruption ou pour avoir commis un vol ou pour avoir versé du sang injustement ou pour avoir spolié les biens d'autrui ou pour s'être laissé entériner dans la toxicomanie. Félicitations à tout repentir, quel que soit son péché, car la sincérité de son repentir lui offre une seconde naissance.

D'après Abou Saïd, Saad ibn Malick ibn Sinan al-Khoudri (P.A.a) le Prophète d'Allah (Bénédictio et salut soient sur lui) a dit: « L'un des hommes qui ont vécu avant vous tua 99 personnes et demanda qui était le plus instruit de la terre. On lui indiqua un moine. Il se rendit auprès de lui et lui dit:

-J'ai tué 99 personnes. Puisse-je me repentir utilement?

-« **Non.** » dit le moine et son interrogateur le tua pour porter le nombre de ses victimes à 100. Ensuite, il demanda d'après l'homme le mieux instruit de la terre. On lui indiqua un savant. Il lui dit:

-« **J'ai tué 100 personnes. Puisse-je me repentir utilement? »**

-« **Oui.** »

-« **Que faudrait-il que je fasse pour me repentir? »**

-« **Rends-toi à une telle terre pour y retrouver des gens qui adorent Allah le Très-haut et L'adorer avec eux. Ne retourne pas à ta terre natale car elle une terre du mal.** » Il (l'interrogateur) s'en alla. Quant il arriva à mi-chemin (entre son point de départ et sa destination) il fut surpris par la mort. Les anges de la miséricorde et ceux du châtimeut se disputèrent sa prise en charge. Les premiers arguèrent que l'homme avait pris la ferme résolution de revenir vers Allah le Très-haut, et les seconds dirent que l'homme n'avait jamais fait rien de bon. Un ange déguisé en homme se présenta et les deux groupes acceptèrent qu'il leur servît d'arbitre. Il leur dit de mesurer la distance entre le point de

départ et la destination (du déplacement du défunt) L'opération révéla que le mort était plus proche de sa destination et les anges de la miséricorde le prirent en charge. » (Cité par al-Bokhari et par Mouslim) Selon une autre version de ce dernier **« seule la longueur d'un empan séparait le défunt du bon village et il fut intégré à ses habitants. »** (Mouslim (2716) Une version d'al-Bokhari (3470) se présente comme suit: **«Allah révéla à celui-ci (l'un des villages): rapproche-toi et à l'autre : éloigne-toi. Puis Il dit : mesurez la distance qui les sépare. L'on se rendit compte que le défunt fut de la longueur d'un empan plus proche de l'un des villages et on lui pardonna.»** La version (2766) citée par Mouslim précise: **« sa poitrine était orientée vers lui (le village de destination). »**

Se repentir signifie revenir vers Allah le Très-haut, cesser de Lui désobéir , haïr un tel comportement et regretter les négligences commises dans les oeuvres pies.

An-Nawawi (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde ) a dit: « On doit se repentir pour tout péché commis. S'il s'agit d'un acte de désobéissance envers Allah le Très-haut sans rapport avec un droit humain , le concerné doit remplir trois conditions:

- cesser l'acte de désobéissance;
- regretter de l'avoir commis;
- se résoudre à ne jamais récidiver.

« En l'absence de l'une de ces trois conditions, le repentir ne saurait être valide. Et quand l'acte de désobéissance touche un être humain, on ajoute une quatrième condition, à savoir:

- obtenir l'acquiescement de l'ayant droit.

«S'il s'agit d'une diffamation ou d'une atteinte similaire , on doit donner à la victime la possibilité de se faire justice ou lui demander pardon. S'il s'agit d'une médisance, on demande le pardon de la victime. Aussi, doit-on se repentir de tous les péchés. Toutefois un

repentir partiel est juste par rapport au péché concerné et les autres demeurent , selon les partisans de la Vérité.

« Cela étant, si toutes ces conditions sont réunies chez le repentir, l'on peut espérer que son repentir sera agréé avec la permission d'Allah le Très-haut. Dans ce cas, il ne faut pas se laisser gagner par l'obsession du rejet de son repentir car elle résulterait d'une manoeuvre satanique allant dans le sens contraire de l'information donnée par Allah le Transcendant et transmise par Son messager (Bénédiction et salut soient sur lui) selon laquelle l'exaucement du repentir est garanti à tout repentir réellement sincère.

Vue l'importance du sujet, se référer à la question n° [14289](#) à la question n° [34905](#)